

PROCES-VERBAL du Conseil d'école du 11/10/2022
École élémentaire VAL FLEURI

Liste des participants :

Équipe pédagogique Val Fleuri :

- Mme KLEIN, Mme RUSTIN, Mme DIALLO, Mme DONGUY, Mme DA SILVA, Mme CHEDEVILLE, Mme HACHI, Mme MARIONI, Mme BURATTI, Mme MERY, Mr NAQSHBENDI, Mme MICAELLI
- Membres du RASED : absents excusés

Représentante mairie :

Mme DE MARCILLAC (Adjointe au maire déléguée à l'Education Nationale et à la restauration Municipale)

Représentants des parents d'élèves :

FCPE : Mmes NAIT-HADDAD, GAUDILLET, BONNET, INACIO. MARTINS

PEEP : Mmes ARTAUD, DIALLO, TERBECHE

Présidente du VFA : Mme PLEUVRY

Ordre du jour :

Axe pédagogique

- Bilan de la rentrée

Protocole sanitaire

- Vote du règlement intérieur pour l'année scolaire
- UPE2A : présentation du dispositif
- Présentation du projet d'école
- Information sur le RASED

Actions éducatives

- OCCE : bilan de l'année écoulée
- Projets / classe et d'école
- Présentation de l'association V.F.A

Présentation de la mairie

- Retour sur les travaux de la toiture
- Retour sur les projets exceptionnels développés pour cette nouvelle année
- Température dans les locaux

Questions des parents d'élèves

- Est-ce que les différents documents d'informations transmis aux parents dans le cadre de la communication école/parents ont une version anglaise ?
- Une récupération échelonnée des enfants à l'étude est-elle envisageable ?
- Est-il possible d'avoir une alternative à la viande à chaque repas de la cantine ? (poisson, œufs ou végétarien)
- Une visite annuelle d'une infirmière est-elle planifiée ?
- Est-ce qu'une intervention sur l'hygiène dentaire sera organisée cette année dans l'école ?

Procès-verbal

Séance ouverte à 19h00

La séance s'ouvre sur un tour de table pour présenter les participants à ce 1^{er} C.E 2022/2023.

La présidente de séance souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe pédagogique ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves élus lors des élections du 7 octobre.

Présentation du rôle du conseil d'école aux nouveaux élus

Composition :

- La directrice de l'école qui préside, les enseignants de l'école, les 9 représentants des parents d'élèves élus, le maire (ou son délégué des affaires scolaires), un conseiller municipal, le délégué départemental de l'Education Nationale, un membre du réseau d'aide et l'Inspectrice de la circonscription, membre de droit.

- Peuvent assister avec voix consultatives : les personnels du réseau d'aide (Rased), le médecin scolaire et l'infirmière scolaire, les assistantes sociales, les personnes chargées des cours de langue, les représentants du périscolaire pour leurs activités relatives à la vie de l'école.

Attributions du conseil d'école

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur, donne son avis sur l'organisation dans les locaux de l'école en dehors du temps scolaire, est associé à l'élaboration du projet d'école et à son adoption, donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (utilisation des moyens alloués, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'hygiène, l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture).

Fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Le maire ou la moitié au moins des membres du conseil peuvent demander une réunion à titre extraordinaire. À l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires seront adressés : un à l'IEN de la circonscription et un autre au maire. Un exemplaire est affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves. Pour le Val Fleuri, ce procès-verbal sera également sur notre site internet.

Le contexte de rentrée

L'école doit appliquer depuis la rentrée les consignes sanitaires de niveau socle.

Nous vous rappelons que les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils doivent s'engager à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève. Ainsi, l'élève ayant été testé positif doit rester à la maison pour une durée d'isolement :

J+5 minimum avec un retour en classe avec un test négatif et si les symptômes n'ont pas été observés pendant 48h.

J+7 pour tous les autres cas. À son retour, il est également recommandé le port du masque pour une durée de 7jours.

En cas de cas positif dans la famille (lorsqu'un membre du foyer a été testé positif), il est recommandé que l'élève vienne à l'école masqué. De plus, les parents informent la directrice le plus rapidement possible afin que soient prises les mesures adéquates.

Sur l'école, nous continuons à faire laver les mains à l'entrée et nous ventilons les locaux pendant les heures de classe si possible ou les récréations.

Informations de rentrée :

Organisation :

224 élèves à ce jour répartis sur 9 classes.

1 CP à 25 élèves, 1 CP-CE2 à 22 élèves (14 CP et 8 CE2), 2 CE1 à 27, 1 CE2 à 25, 2 CM1 à 26, 2 CM2 à 24 et 22.

1 section allophone UPE2A.

Nous sommes en attente d'une nouvelle arrivée en CM2 (dispositif UPE2A).

Une équipe en partie renouvelée :

- Mme MICAELLI CP-CE2 complète le mi-temps de la direction
- Mmes DIALLO et DONGUY CE1
- Mr NAQSHBENDI CM2
- Mme RUSTIN sur le dispositif l'UPE2A
- Mme MARIONI CM1
- 4 assistants de Vie Scolaire affectés par la MDPH pour l'aide de 4 élèves à besoins particuliers, 2 élèves notifiés MDPH actuellement sans aide sur l'école.

Employé municipal : M. BOURGEOIS, gardien de l'école, qui est en arrêt maladie depuis la rentrée. Il reprend lundi prochain (17/10) à mi-temps.

Langues vivantes :

L'Anglais est enseigné dans toutes les classes.

De plus, les CM2 bénéficieront d'une initiation à l'Allemand : 5 séances de 45 minutes hebdomadaires seront ainsi dispensées par un professeur d'allemand, Mme LEMOINE. Ces 45 minutes sont prises sur le temps « langue vivante ». Les séances commenceront le 22/11 et se termineront le 5 janvier, elles auront lieu le mardi matin.

Réseau d'aide (RASED) :

L'équipe est composée de :

- une psychologue : Mme MITACHEVITCH
- un maître E (pédagogique) : Mme SOARES (mi-temps)
- un maître G (comportemental) : Poste non pourvu actuellement

Les personnels des RASED apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

- Les aides spécialisées à dominante pédagogique (E) : ces aides concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires.
- Les aides spécialisées à dominante rééducative (G) : ces aides concernent les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.
- Le suivi psychologique : à partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant, en liaison étroite avec la famille et les enseignants, la psychologue recherche des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

Les familles peuvent contacter les membres du réseau via les enseignants. Le réseau est basé à l'école Jules Ferry.

Enseignement allophone

Une enseignante spécialisée, Mme RUSTIN, est rattachée à notre école, elle dépend du CASNAV rattaché à l'Inspection Académique.

Ses modalités d'intervention sont donc fixées par le CASNAV.

L'UPEA (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants) est un dispositif d'accompagnement pour les élèves arrivant de l'étranger et non scolarisés en langue française auparavant. Ces élèves sont scolarisés dans leur classe et bénéficient d'une aide leur permettant d'acquérir une certaine autonomie pour leur scolarité à venir. Ils ont droit à 9 heures par semaine (en moyenne) dans ce dispositif, la première année et peuvent bénéficier d'un suivi linguistique l'année suivante.

Sur l'école du Val Fleuri, 12 élèves bénéficient de ce dispositif (nous attendons un 13ème élève), ils sont scolarisés dans 7 classes de l'école, du CP au CM2 et viennent principalement de Chatou et ses alentours.

Règlement intérieur, proposition et vote (voir pièce jointe)

Le règlement intérieur est commenté en séance. Il s'inspire du règlement départemental.

Il est proposé un rappel des points importants pour l'équipe enseignante à savoir :

→ Les justificatifs d'absence doivent être écrits.

→ Rappel de l'importance du respect des horaires d'entrée et de sortie.

→ La semaine de l'enfant s'organise sur 4 jours (L-M-J et V).

Le règlement a été donné aux fédérations de parents d'élèves pour validation.

Passage au vote : pas de vote contre, le règlement de l'école est donc validé.

Exercices sécurité à l'école

Deux exercices évacuation incendie ont lieu dans l'année scolaire.

Le premier s'est tenu le 12 septembre. Le temps d'évacuation et de mise en sécurité de tous les élèves est de 1 minute 44s.

Des exercices de type PPMS auront également lieu (risque nuage toxique, risque intempérie, risque intrusion dangereuse).

Projets d'école et de classe

① L'équipe continue certains projets réguliers cette année :

Projets solidaires :

- ELA : Cette année encore notre école soutient l'association ELA qui lutte contre la leucodystrophie, en participant une nouvelle fois à la course « Mets tes baskets et bats la maladie ». Cette course permettra comme chaque année de récolter des dons qui seront reversés à l'association pour financer la recherche médicale et aider les familles.

Depuis début septembre, toutes les classes s'entraînent plusieurs fois par semaine dans la cour de l'école.

Le lundi 17 octobre matin, les élèves feront la dictée ELA ou de la copie et dans l'après-midi, chaque classe participera au cross qui se déroulera sur la piste d'athlétisme du stade. Cette année, l'école Champs Mouton sera de nouveau avec nous, (comme c'était le cas avant la période COVID).

Les élèves courront : 6 min pour les CP, 8 min pour les CE1, 10 min pour les CE2, 12 min pour les CM1 et 14 min pour les CM2.

Nous comptons sur votre présence le 17/10 !

- Roulez petits bouchons :

Maintien de l'opération « Roulez petits bouchons ». N'hésitez pas à apporter vos bouchons pour l'association. Un premier sac a été remis à Mme ROTTEMBOURG le jeudi 6 octobre.

Autres projets :

-Un projet de classe de découverte : (CM1/CM2) → Appel d'offre : pas de retour cette année car marchés infructueux (3 lots sur 5 sans aucune offre) les autres sont au tarif supérieur (ils vont être acceptés) et une priorité sera donnée sur notre école pour l'année prochaine. Pas d'appel d'offre possible aujourd'hui car le délai est dépassé. Les organismes ont été contactés par la mairie pour connaître les absences de réponses : incertitudes sur le coût des transports en augmentation et des problèmes du coût des fluides...

-Des projets exceptionnels : (co-financement école/mairie) : l'école a fait une demande de financement de deux projets exceptionnels auprès de la mairie :

*Pour les Cp, Ce1 et le cp-ce2 : projet bien être à l'école

Vos enfants bénéficieront de 5 séances présentant sur des exercices de respiration et des postures de détente. Ces séances seront assurées par une intervenante extérieure (Mamancool) et ont pour objectif un bien-être et une meilleure gestion des émotions. Les séances commenceront au mois de janvier et se termineront au mois de mars. Les élèves apprendront 8 techniques de concentration et de respiration.

*Pour les CE2/CM1/CM2 : Pour rappel, le projet de l'année 2021/2022 était la fresque murale dans le préau de l'école, sur le thème de la pollution et de la sauvegarde de la biodiversité.

Cette année, nous souhaitons poursuivre et élargir ce thème en découvrant l'utilité du recyclage et du tri sélectif dans le but d'impliquer les élèves, par la manipulation, aux gestes à adopter et de développer leur conscience civique.

Activités proposées :

- Nettoyer les quais de Seine et faire un objet grandeur nature avec ces objets recyclés
- Trier ses jouets pour les donner à des associations (gratuit)
- Interventions d'agriculteurs, de personnel de la déchèterie SITRU
- Sorties de fin d'année en lien avec ce thème.

Plus d'informations sur les sorties au deuxième CE.

Retour de Mme de Marcillac : la mairie, en commission, décide de nous donner un budget exceptionnel de 1200€.

-Reprise de la chorale en prévision de la fête de l'école:

Nous avons repris la chorale avec les élèves de ce2, cm1 et cm2 à raison d'une séance tous les 15 jours. Pendant cette demi-heure, nous allons apprendre comment se tenir pour chanter, exercer notre voix et mémoriser plusieurs chansons de répertoires variés.

Notre intention est de proposer le matin de la fête de l'école, un spectacle de chants avec l'ensemble des élèves devant les parents.

La chorale des petits (cp et ce1) commencera à se réunir après les vacances de Toussaint.

-Projet École et cinéma en partenariat avec le cinéma du Vésinet :

Les élèves de CP, CP/CE2, CE1 de Mme Méry et CE2

PARCOURS du Cycle 2 (CP, CE1 et CE2) + GS : « Souffles fantastiques »

1. *Le cerf volant du bout du monde*, de Roger Pigaut et Wang Kia-Yi. France-Taïwan, 1958, 1h22
Film d'animation. Le héros a un blocage avec la lecture donc il ne peut pas lire la formule magique pour sauver les personnages. Les personnages de contes connus vont l'aider à surpasser ce blocage.

2. *Kerity, la maison des contes*, de Dominique Monféry, France, 2009, 1h17, film d'animation
Film français en partenariat avec la chine. Des enfants parisiens voient un cerf-volant magique ou une lettre en chinois est dissimulée et ils vont essayer de trouver l'expéditeur.

3. *Le magicien d'Oz*, de Victor Fleming, USA, 1982, 1h46 – VF

Les élèves des 2cm1 et le cm2 de Mr Naqshbendi :

PARCOURS du Cycle 3 (CM1 et CM2) : « Improbables amitiés »

1. *Lamb*, de Yared Zeleke, France-Ethiopie, 2015, 1h45
Film à la lisière du conte initiatique et du film documentaire. Le héros est exilé avec sa brebis, Chunis, loin de sa famille en Ethiopie. Sur l'ordre de son oncle, il doit sacrifier son animal mais il va élaborer divers stratagèmes afin de sauver Chunis de la mort. Le film sera en VO sous-titré.

2. *L'extraordinaire voyage de Marona*, de Anca Damian, France-Roumanie, 2020, 1h32.
Film d'animation très coloré. C'est l'histoire d'une petite chienne qui se remémore sa vie après un accident. Les différents maitres qu'elle a eu mais aussi les petits bonheurs qu'elle a vécus. Sa vie devient une leçon d'amour.

3. *E.T. l'extra-terrestre*, de Steven Spielberg, USA, 1982, 2h00
Classique également, histoire d'amitié entre un petit garçon et un extraterrestre.

-Aide aux devoirs par les mamies du Secours Catholique :

L'aide aux devoirs, accompagnement scolaire bénévole, va reprendre à partir du 7/11.

Elle permettra d'accompagner scolairement 13 enfants maximum du CP au CM2 (le nombre dépendant du nombre de bénévoles). Le nombre de places est donc limité puisqu'un enfant ne peut jamais être seul avec un adulte. Il faut savoir que le nombre de demande par les enseignants est bien supérieur. Il est donc important que les enfants viennent aux séances toute l'année avec régularité.

Une demande d'inscription sera donnée (ou a été donnée) par l'enseignant ou enseignante de votre enfant. Elle sera à remplir rapidement pour l'inscrire. Évidemment si vous ne voulez pas de cette aide, merci de le faire savoir pour qu'un autre enfant puisse en bénéficier.

Rappel important : Il faut absolument que les parents lisent et conservent la partie haute du document car ils y trouveront toutes les informations sur l'organisation et surtout les coordonnées de la responsable pour la prévenir impérativement le matin de la séance, en cas d'absence de l'enfant.

La mairie fera un appel pour essayer de recruter du personnel bénévole pour l'aide aux devoirs.

Arbre du climat : Projet pour toute l'école

Dans la continuité du projet « street art », nous continueront dans le préau des grands en proposant la réalisation d'un arbre du climat (fresque du climat).

Les élèves viendront par classe, inscrire leurs actions en faveur de l'écologie et les gestes faits en faveur de l'environnement et de la préservation des milieux de vie.

Nous aurons besoin de partenaires extérieurs pour l'aspect logistique, nous faisons appel à vous si dans votre entourage, vous connaissez une association qui serait en capacité de nous aider.

Travail en commun avec le périscolaire.

② Présentation aux parents des différents projets pédagogiques des classes :

-Projet « Les défis du dernier jour » : Suite aux propositions des délégués lors des rencontres de l'année dernière, le jour avant le départ en vacances, les élèves pourront faire des défis interclasses. Des défis en maths, français, sport... Ces défis sont organisés par niveau de classe, chaque classe prépare des activités et les propose à l'autre classe de même niveau.

-Projet Informatique :

Nous avons 2 malles mobiles : une composée de 15 ordinateurs portables et une autre de 15 tablettes (iPad) que nous avons décidé d'utiliser plus fréquemment cette année.

Ces outils sont particulièrement précieux et c'est une chance de les avoir en si grand nombre. Ils nous permettent d'éveiller les élèves sur diverses thématiques d'actualités telles que :

- l'utilisation raisonnée des écrans chez les jeunes,
- l'apprentissage de l'utilisation de ces outils d'une manière plus intéressante et ludique,
- la sensibilisation aux dangers du numérique, d'internet, et particulièrement en termes de contenus (les fakes news, les réseaux sociaux...)

Ce sont des outils qui seront omniprésents dans le futur des élèves, notamment au collège, et il est donc important qu'ils apprennent à s'en servir, autant dans le fond (avec les bonnes recherches, la vigilance face à certains sites...) que dans la forme. En effet, certains élèves n'ont jamais utilisé ni tablette ni ordinateur. Nous essayons donc de pallier ces différences d'accès à ces outils en leur apprenant la manipulation des tablettes comme l'écriture sur un clavier numérique.

Dans les faits, certaines classes commencent à proposer ces outils lors de moments d'apprentissage en petits groupes (QRcode pour accéder à des sites internet pour les plus petits comme « France Inter ») ou plus informels comme lors des APC. Nous utilisons diverses applications et sites pour des projets vidéo, pour l'apprentissage de la phonologie, de la programmation ou simplement avec des sites de jeux pédagogiques et ludiques sur l'ensemble des domaines disciplinaires étudiés à l'école.

Inclusion des filles dans le digital : une maman d'élève se propose de faire une intervention dans les classes pour faire découvrir aux élèves les métiers du digital. Cette mère d'élève pourrait intervenir en classe de CM2.

Pour la période 2021-2024, l'équipe enseignante a travaillé sur le nouveau projet d'école dont voici les principaux axes :

Mise en place du code de correction en français au cycle 2 :

CP/CE1 : correction code couleurs

CE2/CM1/CM2 : correction avec le code CHAMPIONS et pourcentage en dictée. Méthode dictée et histoire des arts : une œuvre d'art par semaine et une notion d'orthographe rattachée.

Défis mathématiques interclasses et autres défis lors de la journée qui précède le départ en vacances.

Élections des éco-délégués.

Utilisation des malles mobiles pour développer les compétences informatiques.

Programme pHARe :

Depuis la rentrée, mise en place du programme de lutte contre l'intimidation à l'école avec un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement.

Programme mis en place dans tous les établissements :

- Programme qui consiste à éduquer pour prévenir les situations.
- Former une communauté protectrice dans les écoles.
- Intervention efficace en cas de situation supposée.



L'école respecte la charte d'engagement sur 2 ans :

L'école s'engage à appliquer le protocole quand une situation d'intimidation est perçue :

*Pour rappel : Il y a harcèlement quand les actes de violences verbales, morales, physiques ou des vols se **répètent**, quand il y a un effet de groupe (avec une volonté de nuire et d'isoler la victime) et lorsque la victime n'est pas capable de se défendre par elle-même.*

Protocole :

L'école doit apprécier la situation et mettre en place les différentes étapes (5 étapes) :

- découverte puis réaction immédiate
- recueil d'informations (fiche d'information)
- caractérisation (avec l'aide de l'équipe ressource de la circonscription) avec une série d'entretiens individuels avec les intimidateurs présumés et la victime. Les entretiens sont confidentiels.
- traitement de la situation en relation avec différents partenaires (méthode de préoccupation partagée : MPP) Le but est de faire cesser le harcèlement et pas de punir lors de rencontres avec tous les « acteurs ».
- bilan (fiche bilan)

Présentation-bilan comptable OCCE 2021/2022

À la clôture du bilan comptable de l'année précédente, l'école a un solde de 4959.09€. Solde auquel nous devons ajouter 115€ pour la sortie de Mme Michel (perte du chèque) et 550€ pour le transport jusqu'à la ferme de Gally pour la classe de CE1 de Mme Guyot.

Solde attendu 4524.09€.

Le projet École et Cinéma devrait coûter à la COOP cette année 700€ (le prix d'une séance étant de 2,5€ et il y a 3 projections dans l'année).

Planning des conseils d'école et des rencontres avec les représentants des parents :

- 1^{er} conseil d'école: mardi 11/10/2022 de 19h à 21h
- 2^{ème} conseil d'école: mardi 14/02/2023 de 19h à 21h
- 3^{ème} conseil d'école: mardi 13/06/2022 de 19h à 21h

La directrice reste à la disposition des représentants des parents pour des rencontres, les dates seront à définir avec elle.

Pour le marché de Noël le 10/12 M. BRESNU propose de vendre les bouteilles de jus de pomme décorées par les élèves (à voir avec le VFA).

□ **Présentation de l'association V.F.A Association « Val Fleuri en Action »**

→ La parole est laissée à Mme PLEUVRY qui nous présente le VFA : Renouvellement bureau VFA.

L'AG du VFA du 7/10 a validé la liste des membres suivante :

Leina Terbeche, Membre actif, Elif Debourg, Membre actif, Kristell Langlois, Membre actif
Eve-Marie Artaud, Secrétaire et Karine Engler, Trésorière (pour assurer la transition cette année)
Florence Pleuvry, Présidente

Un grand remerciement aux membres qui ont œuvrés l'année dernière, qui quittent le bureau ou prennent de nouvelles responsabilités; et aux parents bénévoles qui ont permis que les événements festifs de fin d'année soient un succès.

Il est remercié la mairie et les animateurs suite à l'aide apportée pour la Boom des CMs et la Kermesse. La recette de la kermesse est le montant le plus élevé collecté sur l'année 2021-2022 grâce à la tombola et la vente des Mac Fleuri (proposé en pré-vente). En conséquence, le VFA a fait un don à l'école à hauteur du prix du car pour 4 classes pour une sortie en région parisienne. Ceci va contribuer aux prochaines dépenses des sorties organisées pour les différentes classes.

Ces événements ne sont possibles que dans ces conditions optimums, où tout le monde contribue pour le plaisir des enfants qui en profitent sur le moment ou plus tard pour financer des événements.

Un remerciement tout particulier à Patrick Bourgeois qui a énormément facilité les préparatifs de la kermesse (installation des stands, gestion du tableau électrique et rangement) et a sécurisé son bon déroulement (en gérant les entrées grâce à sa connaissance des parents et enfants du fait de sa présence devant l'école au quotidien). Mr Bourgeois étant notre interlocuteur privilégié, nous souhaitons savoir comment cela peut se passer pendant son absence et quelle visibilité existe-t-il sur la date de son retour (organisation du Marché de Noël à venir qui est un événement conjoint entre maitresses et maitres, animateurs et VFA avec le besoin de filtrer les entrées pour assurer la sécurité des participants).

L'objectif du nouveau bureau constitué est de continuer sur la dynamique engagée l'année dernière après l'arrêt durant la COVID tout en réduisant son empreinte écologique (réduction des impressions papier) avec un renforcement de la collaboration avec l'équipe d'animation pour coordonner dans la mesure du possible les événements festifs ensemble. Les actions organisées l'année dernière sont prévues à nouveau cette année si les conditions sanitaires sont réunies (Marché de Noël, Loto, Marché aux plantes, Boom des CMs, Kermesse)

Le 1^{er} événement organisé le 7/10 (bourse aux livres et collecte de jeux pour la fête de Noël) a montré ses limites comme l'année dernière malgré l'investissement d'une petite dizaine de bénévoles, la communication faite par les différents canaux de partage avec les parents et le support des animateurs. Recette faible de l'ordre de 80 € et la collecte des jeux n'a permis de recevoir qu'une petite dizaine de jeux. Il est envisagé un retour d'expérience pour mieux comprendre les difficultés (non centralisation des événements à la sortie des enfants, manque d'intérêt pour les livres, non présence des parents à la sortie des classes, etc.)

Prochains événements :

Catalogues de chocolats, commandes restituées le jour du marché de Noël.

Marché de Noël le 10 décembre (restitution des chocolats, ventes des objets confectionnés par les classes, vente de jeux collectés, vente gâteaux et boissons, vente jacinthes, atelier (pour discussion avec les animateurs). À l'étude vente de jus de Pomme de la Ferme de Mr Bresnu.

Mme DE MARCILLAC annonce une subvention de 300€ de la part de la mairie pour l'association VFA.

La mairie :

Retour sur les travaux de la toiture : Les travaux se sont déroulés comme prévu. Ces travaux ont permis de faire un tri dans l'école. Il faudra penser à faire un retour sur le confort thermique par la suite car la meilleure isolation des toits devrait permettre de gagner en confort.

Plan de sobriété énergétique mis en place par la commune. Problèmes de budget suite à l'augmentation du coût des fluides.

Des leviers ont été utilisés dans le secteur scolaire notamment.

Fin de l'éclairage abusif dans la ville.

Température au sein des locaux : La mairie va suivre les recommandations gouvernementales : 14 degrés dans les gymnases, 19 degrés dans les salles, 27 degrés pour le bassin de nage. Les piscines sont maintenues ouvertes pour le moment mais une possible fermeture est envisagée au retour des vacances de Noël, pour quelques semaines.

+ Réflexion sur la chauffe des préaux fermés avec déplacement d'activités.

Poursuite et densification des travaux d'investissement + économies d'énergie sur tous les bâtiments scolaires.

Source d'énergie nouvelle avec le raccordement de l'école au réseau de chaleur SITRU (combustion issue des déchets ménagers).

Parents d'élèves :

- **Est-ce que les différents documents d'informations transmis aux parents dans le cadre de la communication école/parents ont une version anglaise ?**

Non, pas de version anglaise pour l'heure. Les parents qui ont des élèves qui bénéficient de l'UPE2A ne parlent pas tous anglais. Nous traduisons pour ces familles étrangères pour l'instant les informations quand il y a besoin par Google traduction.

- **Une récupération échelonnée des enfants à l'étude est-elle envisageable ?**

La mairie répond négativement à cette question. Il s'agirait d'un problème d'organisation pour chercher les enfants au compte goutte. Demande principalement originaire des parents de CP car habitude de la maternelle. La mairie rappelle qu'il y a une sortie échelonnée de 18h00 à 118h30, cela reste inchangé.

- **Est-il possible d'avoir une alternative à la viande à chaque repas de la cantine ? (poisson, œufs ou végétarien)**

Réponse négative de la part de la mairie. Chatou a sa propre cuisine. Une alternative sans porc est déjà proposée quand des repas avec du porc sont programmés. Il y a de plus en plus de produits bios et issus de l'agriculture locale. Proposer un deuxième repas serait trop compliqué à gérer.

- **Une visite annuelle d'une infirmière est-elle planifiée ?**

Pas de visite en systématique chez les CE sauf bien sûr s'il y a des besoins particuliers chez certains enfants.

En cas d'inquiétude, l'enseignant doit remplir une fiche de liaison. Nous voyons Mme Jouvin, l'infirmière rattachée à notre école en début d'année pour faire un point suite aux observations de rentrée.

Nous la revoyons régulièrement dans l'année lors des équipes de suivi de scolarisation pour les élèves bénéficiant d'une prise en charge MDPH.

Après un échange avec elle, elle prévoit de voir les CP cette année.

- **Est-ce qu'une intervention sur l'hygiène dentaire sera organisée cette année dans l'école ?**

Il n'est pas prévu d'intervention sur l'hygiène dentaire cette année car cette notion est abordée dans les programmes de l'Éducation Nationale. Il est proposé lors du CE1 et du CE2, une séquence abordant ce thème avec souvent une commande via le site de Signal qui propose un programme éducatif (séance et vidéo). Lors de la dernière séance, les élèves sont amenés à apporter leur brosse à dent et nous revoyons de façon concrète les notions abordées lors des séances (nom des dents, brossage des dents, les aliments à éviter en lien avec l'équilibre alimentaire, les caries, la prévention avec les visites nécessaires chez le dentiste).

Nous avons dans les classes, une grande mâchoire et la brosse à dents associée.

Point à ajouter au CE, les numéros de téléphone des enseignants qui sont donnés pour des raisons de sécurité pendant les sorties scolaires sont à effacer par les parents accompagnateurs une fois la sortie terminée. Un parent ne peut donc pas contacter un enseignant sur son téléphone personnel.

Pour rappel, les moyens à privilégier sont l'envoi de mail (blog de la classe ou adresse de l'école), la rédaction d'un mot dans le cahier de liaison ainsi que le téléphone de l'école : 01 39 52 72 58.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La séance est levée à 21h00.

La secrétaire de séance
Mme DA SILVA

La présidente du Conseil d'École
Mme BURATTI